

### **POURQUOI CETTE FORMATION ?**

La complémentaire santé se développe de plus en plus et nécessite d'améliorer ses connaissances. La formation permet ainsi de comprendre le marché et les mécanismes de la complémentaire santé.

### **PUBLIC**

La formation s'adresse aux courtiers, agents généraux, professionnels de l'assurance (salariés ou indépendants)

### **PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

**Méthode d'apprentissage :** Alternance entre théorie et exercices pratiques

**Préparation pédagogique :**

1 intervenant Formateur animera différentes activités d'apprentissage en individuel sélectionnées et planifiées pour faciliter l'atteinte des objectifs visés

### **VALIDATION**

**Attestation de formation :** Attestation de formation délivrée par CLAIRE FORMATION aux stagiaires ayant participé à la formation. L'atteinte des objectifs sera validé à partir d'un résultat de 14/20 au questionnaire d'évaluation.

**TAUX DE SATISFACTION 82.5/100 (2021)**

CLAIRE FORMATION  
Déclaration d'activité enregistrée sous le  
n° 84691807469 auprès du Préfet de la Région  
Auvergne - Rhône - Alpes . Claire Formation - 1 chemin  
de chapoly - 69540 IRIGNY - RCS 893 074 914 LYON -  
tel : 06 31 78 62  
24. EURL au capital de 5000€ - Cet enregistrement ne  
vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code  
du travail)



### **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS – APTITUDES – COMPÉTENCES**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le fonctionnement de la complémentaire santé individuelle et collective
- Appréhender l'environnement juridique
- Conseiller une complémentaire santé adaptée aux besoins des assurés

### **MODALITÉS ET TARIFS- DUREE**

- durée 7 h 30
- Intra-entreprise en présentiel
- Tarifs : 1400€ TTC ou 400 € en classe virtuelle. (Opération non soumise à TVA : Article 293 B du CGI)



**[claire.assurances@hotmail.fr](mailto:claire.assurances@hotmail.fr)**

En cas de situation de handicap, une étude sera effectuée pour proposer une formation adaptée.

Une salle de formation répondant aux normes accueil du public sera mise à disposition

Référente handicap : HOUNSOU Edwige  
07 81 14 66 36  
[edwige.hounsou@cabinet-remarquable.fr](mailto:edwige.hounsou@cabinet-remarquable.fr)

## PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

### COMPLEMENTAIRE SANTE

- Quelques généralités et contextes
- la législation
- le régime obligatoire
- les garanties et exclusions
- les contrats non responsables
- les contrats collectifs et individuels
- les critères de tarification

## MODALITES D'EVALUATION

### Avant la formation

Réponses au questionnaire de positionnement en amont

### Pendant la formation

- Réalisation des activités pédagogiques proposées dans le cadre de la formation
- Réponses au questionnaire d'évaluation

### Après la formation :

- Réponses au questionnaire à froid 1 à 6 mois après formation

### Accompagnement post-formation lié aux objectifs opérationnels définis :

Communication par mail entre le stagiaire et CLAIRE FORMATION pour soutenir le développement de l'appropriation du sujet par les stagiaires.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- A compter de la signature de la convention, une durée estimée de 1 mois est nécessaire entre la demande initiale de formation et l'animation de celle-ci.